

21

La plupart des enfants reçoivent des soins en dehors du cadre parental

Avec l'augmentation du nombre de couples à deux revenus et de familles monoparentales au fil des générations, beaucoup d'enfants sont aujourd'hui pris-es en charge en dehors du domicile familial. Or, la disponibilité, le coût et la qualité des services de garde non parentaux ont toujours présenté d'importants défis. Pour y remédier, le gouvernement fédéral s'est engagé en 2021 à mettre en place un système de garde d'enfants financé par l'État, afin d'offrir aux familles des services de garde agréés et abordables par le biais d'un plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pancanadien¹. La réduction des frais constituait un élément central de ce plan. Les provinces et les territoires ont accepté de réduire les frais de garde de 50 % en moyenne à compter de décembre 2022 et de les abaisser à 10 \$ par jour pour 2025-26. Un accord distinct a été signé avec le Québec, où les services de garde étaient déjà offerts à moins de 10 \$ par jour.

En 2023, la majorité (56,1 %) des enfants de moins de six ans au Canada étaient confiés à une forme quelconque de garde non parentale agréée ou non agréée², une baisse par rapport à 2019 (59,9 %). À peine plus du tiers (34,3 %) des enfants de cette tranche d'âge fréquentaient un service de garde agréé, une prématernelle ou un centre de la petite enfance (ou CPE, soit le terme utilisé pour les centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants sans but lucratif au Québec)³. Cette proportion présentait une légère hausse comparativement à 2019 (31,0 %). Le recours aux

services de garde en milieu familial^a a diminué, passant de 12,2 % en 2019 à 9,0 % en 2023.

En 2023, le Québec présentait la plus forte proportion d'enfants de moins de six ans confiés à une garde non parentale (75,0 %)². À l'extérieur du Québec, c'était au Yukon que cette proportion était la plus élevée (65,6 %), suivi du Nouveau-Brunswick (60,7 %). À l'inverse, les enfants du Nunavut (32,2 %) et de l'Ontario (47,8 %) étaient les moins susceptibles d'être confiés à des services de garde hors du milieu familial. En 2023, c'était au Yukon (56,7 %) et au Québec (49,5 %) que les enfants étaient les plus susceptibles de fréquenter un service de garde, un établissement préscolaire ou un centre de la petite enfance (CPE) et au Nunavut (14,0 %) qu'ils y étaient les moins susceptibles³.

Parmi les places en services de garde agréés et réglementés à travers le pays, c'étaient les places pour nourrissons qui s'avéraient les moins nombreuses et les plus coûteuses en 2023. Par exemple, Richmond (Colombie-Britannique) et Toronto (Ontario) présentaient les frais médians de garde de nourrissons (enfants de moins de deux ans) les plus élevés (plus de 900 \$ par mois), suivis de Markham (Ontario - 818 \$)⁴. Pour l'ensemble des tranches d'âge, c'étaient les villes du Québec qui offraient les services de garde les plus abordables, suivies de près par d'autres villes, à savoir St. John's, Winnipeg, Saskatoon, Regina et Iqaluit. Depuis la fin des années 1990, le Québec dispose de sa propre politique



familiale, distincte de celle du reste du Canada, qui propose des services de garde abordables.

Pourquoi s'en préoccuper?

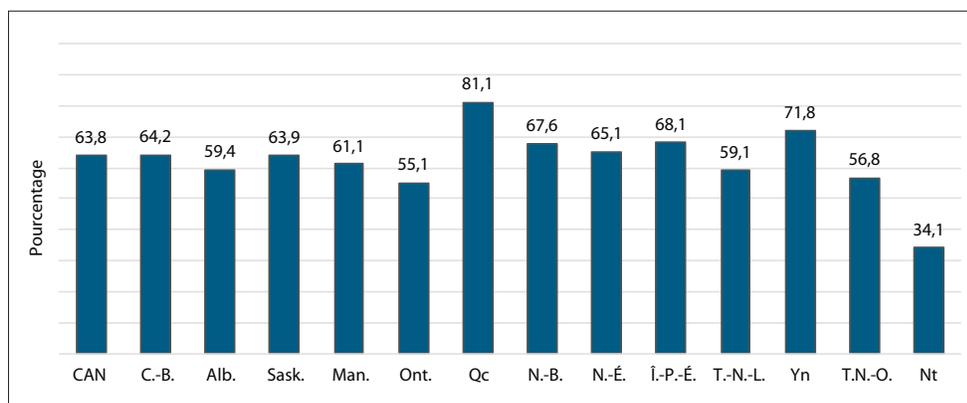
Bien que les enfants au Canada demeurent en grande partie pris-es en charge par leur famille, les services de garde non parentaux agréés jouent un rôle important en aidant les familles à concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales. Le plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pancanadien a permis de réduire les frais de garde dans la plupart des villes à travers le pays.

La réduction des frais de garde a suscité une augmentation de la demande pour des services de garde reconnus. La pénurie de places est problématique. Le pourcentage de parents qui ont eu recours à des services de garde affirmant avoir eu de la difficulté à en trouver a augmenté entre 2019 (36 %) et 2023 (49 %)⁵. Parmi les parents d'enfants de moins de 6 ans n'ayant pas eu recours à des services

de garde, plus du quart (26 %) disaient que leur enfant était inscrit sur une liste d'attente. Or, la difficulté pour les parents de trouver un service de garde peut avoir une incidence négative sur leur vie professionnelle. En 2023, les parents aux prises avec une telle difficulté citaient comme principales conséquences la nécessité de modifier leurs horaires de travail ou d'études (34 %), de réduire leurs heures de travail (33 %) ou de repousser leur retour au travail (31 %).

Outre les préoccupations relatives au coût et à la disponibilité des services de garde, la qualité des soins demeure une préoccupation importante, en particulier lorsque les services sont à but lucratif. Par exemple, en 2022-2023, 58,3 % des services de garde à *but lucratif* du Québec ont échoué à l'évaluation de leur qualité éducative par le ministère de la Famille, comparativement à un taux d'échec de 12,3 % pour ce qui est des services de garde *sans but lucratif*⁶.

Pourcentage d'enfants de moins de six ans qui ont été gardé-es par une personne autre que leurs parents ou leurs tuteurs ou tuteurs légaux, Canada, provinces et territoires, 2023



Source : Statistique Canada. (5 décembre 2023).
Tableau 42-10-0004-01
Recours aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, enfants âgés de 0 à 5 ans².

² Il s'agit des services de garde fournis dans la résidence privée de la personne qui s'occupe de l'enfant. Trouver des services de garde de qualité. (s. d.). Catégories de services. <https://servicesdegardedequalite.ca/garde-d-enfants-au-canada/categories-de-services>



LA FAMILLE COMPTE 2024 | LE TRAVAIL DES FAMILLES

Références

- ¹ Ministère des Finances Canada. (13 mai 2021). Budget de 2021 – Un plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pancanadien. <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2021/04/budget-de-2021--un-plan-dapprentissage-et-de-garde-des-jeunes-enfants-pancanadien.html>
- ² Statistique Canada. (5 décembre 2023). Tableau 42-10-0004-01 Recours aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, enfants âgés de 0 à 5 ans. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=4210000401&request_locale=fr
- ³ Statistique Canada. (5 décembre 2023). Tableau 42-10-0031-01 Mode de garde, enfants âgés de 0 à 5 ans. <https://doi.org/10.25318/4210003101-fra>
- ⁴ Macdonald, D., et Friendly, M. (Octobre 2023). *Measuring Matters: Assessing Canada's progress toward \$10-a-day child care for all*. Canadian Centre for Policy Alternatives. <https://policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2023/10/measuring-matters-FINAL-October%2027%202023.pdf>
- ⁵ Statistique Canada. (5 décembre 2023). Modes de garde d'enfants, 2023. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/231205/dq231205a-fra.htm>
- ⁶ Ministère de la Famille. (Mai 2024). Qualité des services de garde éducatifs à l'enfance. Québec : *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2023-2024*. https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/208/VGQ_mai2024_ch4_Qualite_SGEE_CDD.pdf

Remerciements

Nous tenons à remercier Susan Prentice, professeure du programme d'études gouvernementales Duff Roblin du Département de sociologie et de criminologie de l'Université du Manitoba, pour la relecture de ce chapitre.



La famille compte 2024 est une publication de l'Institut Vanier de la famille présentant des informations précises et actuelles sur les familles et la vie de famille au Canada. Rédigée dans un langage clair, elle est composée de chapitres sur un éventail de sujets et tendances qui ont une incidence sur la vie familiale au pays. Ses quatre sections (la structure, le travail, l'identité et le bien-être des familles) trouvent appui sur le [Cadre sur la diversité et le bien-être des familles](#).

L'Institut Vanier de la famille
94, promenade Centrepointe
Ottawa (Ontario) K2G 6B1
info@institutvanier.ca
www.institutvanier.ca



Cette publication est autorisée par [Creative Commons – Attribution de licence – Pas d'utilisation commerciale 4.0 International](#).

Comment citer ce document :

Battams, N., et Mathieu, S. (2024). La plupart des enfants reçoivent des soins en dehors du cadre parental. Dans *La famille compte 2024*, L'Institut Vanier de la famille. <https://institutvanier.ca/la-famille-compte-2024/la-plupart-des-enfants-recoivent-des-soins-en-dehors-du-cadre-parental>

